

Modifications / Révision

PLU TREIGNAC

ANNEXES

| N° | Désignation |
|----|---|
| 1 | Lettre d'invitation des PPA à l'examen conjoint du projet de révision allégée n°2 |
| 2 | Compte rendu réunion d'examen conjoint du projet de révision allégée n°2 |
| 3 | Courrier d'accompagnement du dossier des modification n° 1, 2, 3 |
| 4 | Mail d'information des partenaires que l'enquête publique de ces modifications se déroulerait du 15 Avril au 31 Avril |
| 5 | Certificat d'affichage enquête CCV2M |
| 6 | Certificat d'affichage enquête Mairie de Treignac |
| 7 | Photos affichage sur sites |
| 8 | Certificat d'affichage sur sites |
| 9 | Site internet de la CCV2M (capture d'écran) |
| 10 | Site internet de la Commune (capture d'écran) |
| 11 | Publications dans le journal "La Vie Corrézienne" |
| 12 | Publications dans l'hebdomadaire « La Montagne » |
| 13 | Courrier du 30 Mars 2023 de la CCV2M à DDT |
| 14 | PV de synthèse de l'Enquête |
| 15 | PV de Communication des Avis et Observations complétés par les réponses de la CCV2M |

Annexe 1

Lettre d'invitation des PPA



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VÉZÈRE MONÉDIÈRES MILLESOURCES

M. le Président
Communauté de Communes Vézère
Monédières Millesources

aux personnes publiques associées

Objet : Révision allégée n°2 du PLU de Treignac – Examen conjoint des personnes publiques associées

Madame, Monsieur,

Par délibération du 03 février 2023, le Conseil Communautaire a arrêté le projet de révision allégée n°2 du PLU de Treignac.

J'ai donc l'honneur de vous convier à participer à l'examen conjoint des personnes publiques associées qui se tiendra à la Communauté de Communes le mardi 14 mars 2023 à 9H 30.

Vous trouverez, via le lien présent dans le mail, le dossier de révision allégée.

Dans l'hypothèse où vous seriez empêché(e), je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir par écrit votre avis motivé sur ce dossier avant le 13 mars.

Me tenant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

à Treignac, le 08 février 2023.

Philippe Jenty



Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources
15 avenue du Général de Gaulle
19260 Treignac
05.19.67.01.03.

Annexe 2

Compte rendu réunion d'examen conjoint du projet de révision allégée

| Date | Heure | Lieu |
|--------------------|----------|-------------------|
| Mardi 14 mars 2023 | 9h 30 | Siège de la CCV2M |

| Participants | | P | Abs - Exc | Diffusion |
|--|--|---|---------------------------------|-----------|
| Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources | Représentée par : Gérard COIGNAC, maire – Commune de Treignac Sylvie SAVIGNAC, adjointe – Commune de Treignac Sandrine DELAMOUR, chargée de mission urbanisme - CCV2M | X | | X |
| DDT 19 | Représentée par : Marianne MONEDIERE Véronique BOURGUIGNON | X | | X |
| Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin | Représenté par : Anaïs BELLOC | X | | X |
| Communes limitrophes | Représentées par : Marion LE MEUR (AFFIEUX) CHAMBERET SAINT-HILAIRE-LES-COURBES SOUDAINE-LAVINADIÈRE LESTARDS VEIX | X | Abs Abs Abs Abs Abs | X |
| UDAP 19 | Représentée par : Jean-Christophe PORTAIS | | Exc | X |
| ARS | Représentée par : Philippe GIBRAT | | Exc | X |
| Chambre d'Agriculture | Représenté par : Patrick AUGER | | Exc | X |
| INAO | Représenté par : Josiane RAYMOND | | Exc | X |
| Conseil Départemental | Représenté par : Sandrine THIBAUT | | Exc | X |
| CRPF | Représenté par : Grégoire GONTHIER | | Abs | X |
| CCI | | | Exc | X |
| Chambre des Métiers et de l'artisanat | | | Abs | X |
| Région Nouvelle-Aquitaine | | | Abs | X |
| CAUE | Représenté par : Sandra NICOLLE | X | | X |
| Maîtrise d'œuvre Bureau d'Etudes DEJANTE VRD & Construction SO 75 Avenue de la Libération 19 360 MALEMORT Tél : 05 55 92 80 10 Fax : 05 55 92 80 14 mdubois@dejante-infra.com | Représenté par : Maxime DUBOIS | X | | |

Annexe 2 (suite)

Examen conjoint du dossier de révision allégée n°2

1. Révision allégée n°2 du PLU

Localisation du secteur concerné :

Il s'agit du secteur de la Route de Coudert, situé à l'Est du centre-bourg, secteur d'habitat et proche d'une activité économique (zone Ux) et du stade de football.

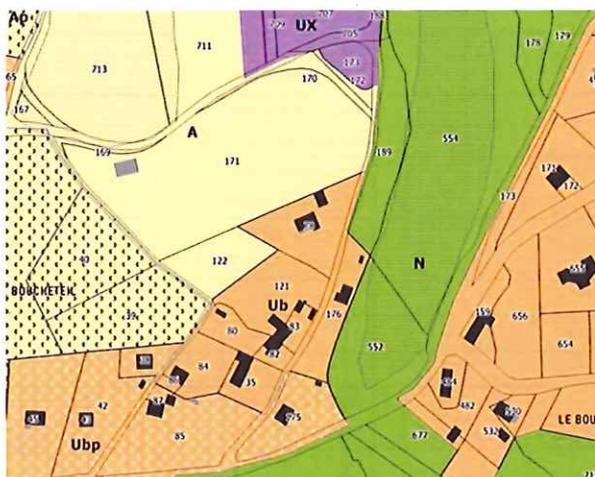
La parcelle faisant l'objet de la présente révision est la parcelle AI 171 suite à la demande du propriétaire voulant construire une habitation dans la continuité du linéaire d'habitations établi le long de la voie.

Cette dernière est située en extension de l'urbanisation.

L'évolution du PLU envisagée :

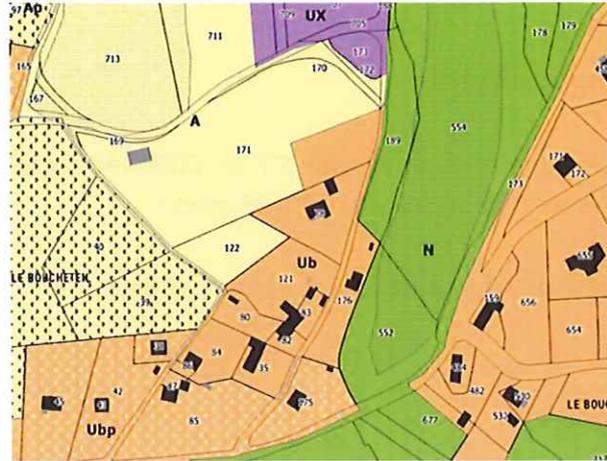
La révision allégée n'a d'impact que sur le règlement graphique. Elle entraîne l'extension de la zone Ub sur 1 500m² de zone A, sur la parcelle AI 171.

Extrait AVANT révision



Annexe 2 (suite)

Extrait APRES révision



Avis sur la révision allégée n°2

- La DDT émet un avis défavorable considérant qu'il s'agit d'une parcelle en extension, ayant une vocation agricole même si elle n'est pas exploitée actuellement et proche d'une entreprise pouvant générer des nuisances. De plus, l'extension projetée de la zone Ub est située sur un point haut de la parcelle.
- Monsieur le Maire indique que le secteur est desservi par l'ensemble des réseaux, le site d'activité n'est qu'un dépôt et ne génère pas de nuisances.
- Le CAUE émet un avis réservé pour les mêmes raisons avancées par la DDT.
- Le PNR émet un avis favorable si les boisements présents sur la parcelle sont par contre préservés. Madame BELLOC ajoute qu'il faut nuancer la conclusion d'enjeux paysagers nuls puisqu'une construction aura toujours un impact sur le paysage. La prairie peut avoir un rôle écologique même s'il n'y a pas de végétations dessus. A souligner la proximité d'une zone humide identifiée sur la parcelle au Nord-Ouest du site d'études.
- Les PPA absentes excusées :
 - o L'ARS émet un avis favorable ;
 - o Le Conseil Départemental n'émet pas de remarques particulières ;
 - o L'INAO n'a pas de remarques à formuler ;
 - o La Chambre d'Agriculture indique qu'elle émet un avis favorable qui sera transmis

Annexe 2 (suite)

- par écrit à la Communauté de Communes ;
- L'UDAP n'a pas de remarque particulière à faire.

2. Prochaines échéances

- Examen de la révision allégée n°2 en CDPENAF au titre de la dérogation à l'urbanisation limitée le mercredi 22 mars ;
- L'enquête publique sera organisée sur avril-mai.

A
Malemort,
le 17 mars
2023

**Maxime
DUBOIS**

Annexe 3

Courrier d'accompagnement du dossier de modifications



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VÉZÈRE MONÉDIÈRES MILLESOURCES

Aux personnes publiques associées

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles L.132-7 et L.132-9 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, avant l'enquête publique, les projets de modification n°1, 2 et 3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Treignac.

Vous trouverez en pièces jointes de ce courrier, les dossiers de modification composés de :

- Les délibérations prescrivant les modifications n°1, 2 et 3 du PLU ;
- Les décisions de la MRAe suite à l'examen au cas par cas ad hoc ainsi que les délibérations confirmant ces décisions ;
- Les notices de présentation ;
- Le règlement écrit modifié ;
- Le plan de zonage modifié.

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de votre avis dans un délai de deux mois à compter de la réception du présent courrier.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

à Treignac, le 08 février 2023.

Philippe Jenty



Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources
15 avenue du Général de Gaulle
19260 Treignac
05.19.67.01.03.

Annexe 4

Mail d'information des PPA concernant le début de l'enquête

Message transféré -----

Sujet : évolution du PLU de Treignac - information tenue enquête publique

Date : 25 Avril 2023 14:49:07 +0200

De : Sandrine DELAMOUR <sandrine.delamour@ccv2m.fr>

Pour : MONEDIERE Marianne - DDT 19/ESTER/Planification <marianne.monediere@correze.gouv.fr>, BOURGUIGNON Veronique - DDT 19/ESTER/Planification <veronique.bourguignon@correze.gouv.fr>, PEREIRA Carole PREF19 <carole.pereira@correze.gouv.fr>, ddcsp@correze.gouv.fr <ddcsp@correze.gouv.fr>, Patrick AUGER <patrick.auger@correze.chambagri.fr>, annabelle.dhondt@cma-correze.fr <annabelle.dhondt@cma-correze.fr>, amambri@correze.cci.fr <amambri@correze.cci.fr>, 'THIBAUT Sandrine' <sthibault@correze.fr>, Grégoire Gonthier <gregoire.gonthier@cnpf.fr>, valentin.tripier@nouvelle-aquitaine.fr <valentin.tripier@nouvelle-aquitaine.fr>, inao-aurillac@inao.gouv.fr <inao-aurillac@inao.gouv.fr>, ars-dd19-sante-environnement@ars.sante.fr <ars-dd19-sante-environnement@ars.sante.fr>, caue.19@wanadoo.fr <caue.19@wanadoo.fr>, udap.correze@culture.gouv.fr <udap.correze@culture.gouv.fr>, jean-christophe.portais@culture.gouv.fr <jean-christophe.portais@culture.gouv.fr>, Anaïs BELLOC <a.belloc@pnr-millevalches.fr>, Mairie Chamberet <christelle.rual@mairie-chamberet.fr>, mairie-saint-hilairelescourbes@orange.fr <mairie-saint-hilairelescourbes@orange.fr>, mairie.soudaine@wanadoo.fr <mairie.soudaine@wanadoo.fr>, mairiedelestards@wanadoo.fr <mairiedelestards@wanadoo.fr>, mairie.veix@wanadoo.fr <mairie.veix@wanadoo.fr>, mairie.affieux@orange.fr <mairie.affieux@orange.fr>

Copie à : Maxime DUBOIS <mdubois@dejante-infra.com>, LAURENCE COUDERT <direction@ccv2m.fr>

Bonjour,

pour information l'enquête publique relative aux projets d'évolution du PLU de Treignac se tiendra du 15 mai au 31 mai 2023.

ci-joint l'avis d'enquête.

Bonne réception.

Sandrine Delamour

Technicien principal

Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources

15 avenue du général de Gaulle

19260 Treignac

05.19.67.01.03

1 pièce jointe : Affiche enquête publique

Annexe 5

Certificat d'affichage CCV2M



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné M. Philippe Jenty, Président de la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources, certifie que l’avis d’information concernant l’enquête publique relative aux projets d’évolutions du PLU de Treignac est affiché depuis le 25 avril 2023

- à la Communauté de Communes,
- sur le site internet de la Communauté de Communes www.ccv2m.fr

L’avis restera ainsi affiché pendant toute la durée de celle-ci soit du 15 mai au 31 mai 2023.

Fait à Treignac, le 27 avril 2023.

Le Président

Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources
15 avenue du Général de Gaulle
19260 Treignac
05.19.67.01.03.

Annexe 6

Certificat d'affichage mairie de Treignac



MAIRIE DE TREIGNAC

Place de la hale 19260
TREIGNAC

Téléphone : 05-55-98-00-49

M : secretariat@mairietreignac.fr

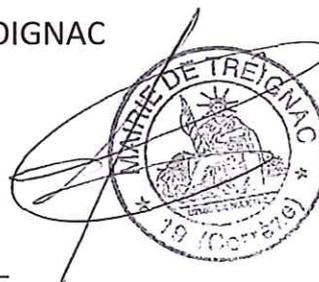
Certificat d'affichage

je soussigné Gérard COIGNAC, Maire de la commune de Treignac, certifie que l'avis d'enquête publique ouverte en mairie de Treignac du 15 au 31 mai 2023 inclus sur les projets d'évolution du plan local d'urbanisme JLL\ communal a été affiché le 26 avril 2023 :

- sur le panneau d'affichage de la mairie
- sur les sites concernés par l'enquête : route de Coudert, à la Veyrière, à Mauranges, au Poncheral

Fait à Treignac, le 26 avril 2023

Maire,
Gérard COIGNAC



Annexe 7

Affiche

Commune de Treignac

Le public est informé qu'une enquête publique unique est ouverte en mairie de Treignac du 15 mai 2023 au 31 mai 2023 inclus, soit pendant 17 jours consécutifs, sur les projets d'évolution du plan local d'urbanisme (PLU) communal :

- la révision allégée n°2 visant à étendre la zone Ub sur le secteur de **Coudert**, entraînant le reclassement de 1500 m² de zone agricole
- la modification n°1 visant à créer un STECAL Nhp sur le village de **la Veyrière**, dans le but de permettre la réalisation d'une construction sur 700 m²
- la modification n°2 visant à créer un STECAL Ah sur le village de **Mauranges**, dans le but de permettre la réhabilitation d'une habitation en ruine
- la modification n°3 visant à créer un STECAL Nh sur le village de **Ponchéral**, dans le but de permettre la réalisation d'une construction sur 2000 m²

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à la Communauté de Communes 15 avenue du général de Gaulle 19260 Treignac 05.19.67.01.03. contact@ccv2m.fr.

Monsieur Jean-Paul Pelotte, retraité de la fonction publique territoriale, a été désigné commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Limoges.

Le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public pendant la durée de l'enquête :

- sur le [site Internet](http://www.ccv2m.fr) : www.ccv2m.fr
- en mairie de Treignac :
 - le lundi de 13H30 à 17H30,
 - les mardi-mercredi-vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30,
 - les jeudi et samedi de 9H00 à 12H00.

Le public pourra :

- consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en mairie de Treignac,
- adresser ses observations et propositions par :
 - courrier électronique adressé à contact@ccv2m.fr (mentionner dans l'objet du courriel *Enquête PLU Treignac*)
 - correspondance adressée au commissaire enquêteur à la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources (adresse postale : 15 avenue du général de Gaulle 19260 TREIGNAC).

Le commissaire enquêteur sera présent salle polyvalente Guy Merle à Treignac pour recevoir les observations du public aux dates et heures suivantes :

- samedi 20 mai de 9H00 à 12H00

Annexe 7 (suite)

- mercredi 31 mai de 14H30 à 18H00.

Un exemplaire du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- en mairie de Treignac,
- à la préfecture de la Corrèze (bureau de l'environnement et du cadre de vie)

- sur le site internet : www.ccv2m.fr

A l'issue de la procédure, le PLU éventuellement modifiés au vu des conclusions de l'enquête publique unique, seront respectivement soumis à l'approbation du conseil communautaire.

Annexe 8

Certificat d'affichage sur sites



MAIRIE DE TREIGNAC

Place de la hale 19260
TREIGNAC

Téléphone : 05-55-98-00-49

M : secretariat@mairietreignac.fr

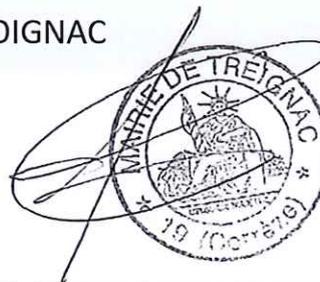
Certificat d'affichage

Je soussigné Gérard COIGNAC, Maire de la commune de Treignac, certifie que l'avis d'enquête publique ouverte en mairie de Treignac du 15 au 31 mai 2023 inclus sur les projets d'évolution du plan local d'urbanisme JLL\ communal a été affiché le 26 avril 2023 :

- sur le panneau d'affichage de la mairie
- sur les sites concernés par l'enquête : route de Coudert, à la Veyrière, à Mauranges, au Poncheral

Fait à Treignac, le 26 avril 2023

Maire,
Gérard COIGNAC



Annexe 9

Capture d'écran site Commune de Communes Information enquête publique

The screenshot shows a web browser window displaying the website of the 'Communauté de communes Vézère Monédières Millesources'. The browser's address bar shows the URL 'ccv2m.fr/category/enquetes-publiques/'. The website header includes the logo and name of the community, contact information (email: contact@ccv2m.fr, phone: 05 55 73 45 92), and a navigation menu with items: ACCUEIL, COMMUNAUTÉ, COMMUNES, MISSIONS, ACTUALITÉ, and CONTACT. A search bar is also present.

The main content area features a large blue banner with the text 'ENQUÊTES PUBLIQUES'. Below this, there are two columns of information:

- Enquête publique – projets d'évolution du PLU de la commune de Treignac**
Publié le 25 avril 2023
Une enquête publique est ouverte du 15 mai au 31 mai 2023 relative aux projets d'évolution du PLU de Treignac
<http://ccv2m.fr/wp-content/uploads/2023/04/Affiche-denquete.pdf>
Catégorie(s) : Enquêtes publiques
- Actualité récente**
 - Exécution de services publics de transport à la demande (TAD)
 - Enquête publique – projets d'évolution du PLU de la commune de Treignac
 - Recrutement en cours
 - Déchetterie Bugeat – Fermeture exceptionnelle – 20 avril 2023
 - Permanence OPAH
- Enquête publique sur le projet de PLU de la commune de Chamberet**
Publié le 26 mars 2021

Annexe 10

Capture d'écran site Commune de Treignac Information enquête publique

The screenshot shows a web browser window displaying the website of the Commune de Treignac. The page is titled "Documents approuvés" and provides information about the updated PLU (Plan Local d'Urbanisme) and a list of approved documents. The website features a navigation menu with "DÉCOUVRIR", "VIVRE", "TOURISME", and "CONTACT". The main content area includes a search bar, a list of documents with their titles, dates, and sizes, and a "Plu" button. A footer section contains a cookie consent notice.

Documents approuvés

Le règlement mis à jour du PLU se trouve sur le Géoportail de l'urbanisme (ensemble des pièces écrites):

[CARTE DE ZONAGES & RÉGLEMENT](#)

[TELECHARGEMENT DU DOSSIER PLU / ARCHIVE \(322MO\)](#)

Plu

- [PLU Révision allégée n°2 - route de Coudert \(311Ko\) publiée le 06/07/2022 à 15:56](#)
- [Délibération CDC V2M 156-2021 PLU Treignac modification droit commun n°1 \(938Ko\) publiée le 06/07/2022 à 14:29](#)
- [Délibération CDC V2M 157-2021 PLU Treignac modification simplifiée n°2 \(1085Ko\) publiée le 06/07/2022 à 14:29](#)
- [Délibération CDC V2M 158-2021 PLU Treignac revision allégée 1 dachetterie \(935Ko\) publiée le 06/07/2022 à 14:29](#)
- [Délibération CDC V2M159-2021 PLU Treignac revision allégée 2 \(976Ko\) publiée le 06/07/2022 à 14:29](#)

[enquêtes publiques](#)

Ce site utilise des cookies permettant de visualiser des contenus, d'afficher des flux d'informations provenant des réseaux sociaux et d'améliorer le fonctionnement grâce aux statistiques de navigation. Si vous cliquez sur « Accepter », nous déposerons des cookies sur votre terminal lors de votre navigation. Si vous cliquez sur « Refuser », ces cookies ne seront pas déposés. Votre choix est conservé pendant 6 mois et vous pouvez être informé et modifier vos préférences à tout moment sur la page « Gérer les cookies ».

Annexe 11

Publications journal « La vie Corrézienne »

LA VIE CORREZIENNE

Attestation de parution du 28 avril 2023 dans le département 19 - Corrèze.

Madame, Monsieur,

L'équipe de la Vie Corrézienne vous remercie de la confiance que vous lui accordez pour la publication de vos formalités. Vous trouverez ci-dessous l'attestation de parution.

Référence du dossier :

Nous restons à votre disposition au 05 55 24 11 44.

LES EDITIONS CORREZIENNES
15 rue Fernand Alibert
19316 BRIVE LA GAILLARDE Cedex

Atteste avoir reçu la présente annonce
pour une parution dans le journal du 28
avril 2023.

LA VIE CORREZIENNE

Attestation de parution du 19 mai 2023 dans le département 19 - Corrèze.

Madame, Monsieur,

L'équipe de la Vie Corrézienne vous remercie de la confiance que vous lui accordez pour la publication de vos formalités. Vous trouverez ci-dessous l'attestation de parution.

Référence du dossier :

Nous restons à votre disposition au 05 55 24 11 44.

LES EDITIONS CORREZIENNES
15 rue Fernand Alibert
19316 BRIVE LA GAILLARDE Cedex

Atteste avoir reçu la présente annonce
pour une parution dans le journal du 19
mai 2023.

Annexe 12

Publications journal « La Montagne »

LA MONTAGNE VENDREDI 28 AVRIL 2023 17

Annonces classées

Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources

Commune de Treignac

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé qu'une enquête publique unique est ouverte en mairie de Treignac **du 15 mai 2023 au 31 mai 2023 inclus**, soit pendant 17 jours consécutifs, sur les projets d'évolution du plan local d'urbanisme (PLU) communal :

- la révision allégée n°2 visant à étendre la zone Ub sur le secteur de

Coudert, entraînant le reclassement de 1500 m² de zone agricole

- la modification n°1 visant à créer un STECAL Nhp sur le village de la **Veyrière**, dans le but de permettre la réalisation d'une construction sur 700 m²

- la modification n°2 visant à créer un STECAL Ah sur le village de **Mauranges**, dans le but de permettre la réhabilitation d'une habitation en ruine

- la modification n°3 visant à créer un STECAL Nh sur le village de **Ponchéral**, dans le but de permettre la réalisation d'une construction sur 2000 m²

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à la

Communauté de Communes 15 avenue du général de Gaulle 19260 Treignac 05.19.67.01.03.
contact@ccv2m.fr.

Monsieur Jean-Paul Pelotte, retraité de la fonction publique territoriale, a été désigné commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Limoges.

Le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public pendant la durée de l'enquête :
sur le site Internet : www.ccv2m.fr en mairie de Treignac :

- le lundi de 13H30 à 17H30,

- les mardi-mercredi-vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30,

- les jeudi et samedi de 9H00 à 12H00. Le public pourra :

consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en mairie de Treignac,

adresser ses observations et propositions par :

- courrier électronique adressé à contact@ccv2m.fr (mentionner dans l'objet du courriel Enquête PLU Treignac)

- correspondance adressée au commissaire enquêteur à la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources (adresse postale : 15 avenue du général de Gaulle 19260 TREIGNAC).

Annexe 12 (suite)

Le commissaire enquêteur sera présent salle Guy Merle à Treignac pour recevoir les observations du public aux dates et heures suivantes :

- samedi 20 mai de 9H00 à 12H00
- mercredi 31 mai de 14H30 à 18H00.

Un exemplaire du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- en mairie de Treignac,
- à la préfecture de la Corrèze (bureau de l'environnement et du cadre de vie)
- sur le site internet : www.ccv2m.fr

A l'issue de la procédure, le PLU éventuellement modifiés au vu des conclusions de l'enquête publique unique, seront respectivement soumis à l'approbation du conseil communautaire.

209519

LA MONTAGNE VENDREDI 19 Mai 2023 17

Annonces classées

Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources

Commune de Treignac

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé qu'une enquête publique unique est ouverte en mairie de Treignac **du 15 mai 2023 au 31 mai 2023 inclus**, soit pendant 17 jours consécutifs, sur les projets d'évolution du plan local d'urbanisme (PLU) communal :

- la révision allégée n°2 visant à étendre la zone Ub sur le secteur de

Coudert, entraînant le reclassement de 1500 m² de zone agricole

- la modification n°1 visant à créer un STECAL Nhp sur le village de la **Veyrière**, dans le but de permettre la réalisation d'une construction sur 700 m²
- la modification n°2 visant à créer un STECAL Ah sur le village de **Mauranges**, dans le but de permettre la réhabilitation d'une habitation en ruine
- la modification n°3 visant à créer un STECAL Nh sur le village de **Ponchéral**, dans le but de permettre la réalisation d'une construction sur 2000 m²

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à la Communauté de Communes 15 avenue du général de Gaulle 19260 Treignac 05.19.67.01.03. contact@ccv2m.fr.

Monsieur Jean-Paul Pelotte, retraité de la fonction publique territoriale, a été désigné commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Limoges.

Annexe 12 (suite)

Le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public pendant la durée de l'enquête :
sur le site Internet : www.ccv2m.fr en mairie de Treignac :

- le lundi de 13H30 à 17H30,

- les mardi-mercredi-vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30,

- les jeudi et samedi de 9H00 à 12H00. Le public pourra :

consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en mairie de Treignac,

adresser ses observations et propositions par :

- courrier électronique adressé à contact@ccv2m.fr (mentionner dans l'objet du courriel Enquête PLU Treignac)

- correspondance adressée au commissaire enquêteur à la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources (adresse postale : 15 avenue du général de Gaulle 19260 TREIGNAC).

Le commissaire enquêteur sera présent salle Guy Merle à Treignac pour recevoir les observations du public aux dates et heures suivantes :

- samedi 20 mai de 9H00 à 12H00

- mercredi 31 mai de 14H30 à 18H00.

Un exemplaire du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- en mairie de Treignac,

- à la préfecture de la Corrèze (bureau de l'environnement et du cadre de vie)

- sur le site internet : www.ccv2m.fr

A l'issue de la procédure, le PLU éventuellement modifiés au vu des conclusions de l'enquête publique unique, seront respectivement soumis à l'approbation du conseil communautaire.

_____209522

Annexe 13

Courrier de la CCV2M à la DDT



M. le Président
Communauté de Communes Vézère
Monédières Millesources

à

Mme la Directrice départementale des
territoires

Objet : avis de l'Etat au titre de l'examen conjoint pour la révision allégée n°2 du PLU de Treignac

Madame la Directrice,

La révision allégée n°2 du PLU de Treignac consiste à étendre la zone Ub (zone urbaine à vocation mixte hors commerces de proximité) sur le secteur du Boucheteil sur une partie de la parcelle AI 171 actuellement classée en zone agricole.

Suite à la réception de votre courrier m'informant de l'avis de l'Etat sur ce projet, je souhaite attirer votre attention sur le fait que le terrain de motocross est visible en vue lointaine depuis la parcelle AI 171 car il est éloigné de celle-ci d'environ 2 km à vol d'oiseau (voir schéma ci-contre). Le terrain de football est situé à proximité (nord-ouest de la parcelle), il ne génère pas de nuisances incompatibles avec la proximité d'habitations.



Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources
15 avenue du Général de Gaulle
19260 Treignac
05.19.67.01.03.

Annexe 13 (suite)

La zone d'activité (Ux) au Nord présente une seule entreprise dans le secteur du bâtiment. Elle dispose de locaux de stockage (véhicules et matériel) et d'une centrale à béton ne générant pas de nuisances particulières. Seule la circulation de véhicules les matins et soirs de semaine est observée. Les nuisances par rapport à une future habitation sur la parcelle AI 171 sont ainsi très limitées.

En vous remerciant pour la prise en compte de ces précisions, veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

à Treignac, le 30 mars 2023.

Philippe Jenty



Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources
15 avenue du Général de Gaulle
19260 Treignac
05.19.67.01.03.

Annexe 14

Ci-jointe

PV de synthèse

Annexe 15

Ci-jointe

PV de communication des avis et observations recueillis

